

#IUSMIGRANDI VS #MOSMAIORUM



Du 13 au 26 octobre, toutes les polices d'Europe, organisées par l'Italie, mettront en place l'opération "Mos Maiorum". 18000 agents de police seront engagés pour des interventions de monitoring et de contrôle des routes et des parcours pris par les sans-papiers ou par ceux qui ne possèdent aucun type d'autorisation à entrer sur le territoire européen. Il est possible qu'il y aura des contrôles dans les gares, sur les trains, dans les aéroports ou bien aux frontières, même en longeant les zones internes des frontières.

Rappel-toi e prend soin de savoir que :

- Tu pourra présenter une demande de protection internationale à tout moment, même oralement, c'est-à-dire en déclarant ta volonté à être protégé par voix, ou bien sur papier.
- Dans le cas où t'as présenté ta demande dans un autre pays européen (UE), il est possible de la présenter à nouveau en expliquant que tes conditions de vie n'étaient pas acceptables puisque tes droits n'ont pas été respectés dans le pays qui a accueilli ta première demande.
- Dans le cas où t'as des liens familiaux dans un pays européen (UE), il faut en informer les autorités.
- Dans le cas de lien familiale avec un citoyen européen (UE) il n'est pas possible de te renvoyer ailleurs.
- Il faut contacter immédiatement un aide juridique ou une association de soutien aux immigrés pour bénéficier d'une assistance.